



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Avril 1999

Numéro 12

Dans ce numéro

- 1 CTPL du 30 mars 1999.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Rencontre avec le personnel des Trésoreries (suite).
- 4 Bulletin d'adhésion.

CTPL du 30 mars 1999

Le CTPL s'est réuni le 30 mars dernier sur convocation du TPG afin d'évoquer le rapport d'activité 1998 et le plan de formation pour 1999. Toutefois d'autres sujets ont été abordés.

- Les activités d'épargne au Trésor Public : le TPG a présenté la lettre du Ministre au Directeur de la DGCP au sujet des activités « épargne » et « CDC » :
 1. proposition à la commission européenne de mise en place d'un monopole de la CDC pour les fonds réglementés.
 2. redéfinition du régime indemnitaire avec une plus grande « mutualisation ».
 3. révision du périmètre des interventions du Trésor en matière d'épargne et plus précisément par l'examen d'un « éventuel retrait des activités bancaires avec redéploiement des personnels vers des missions stratégiques ».

La CGT a fait part de ses grandes inquiétudes sur l'avenir de la mission de collecte de l'épargne puisque le Ministre ne propose qu'une seule hypothèse (le retrait des activités bancaires) tout en insistant sur le redéploiement des effectifs. Cette volonté rejoint la politique générale de suppression d'emplois en place au Ministère des Finances.

- La formation et l'avenir du CFPU de Dijon : la CGT a interpellé le TPG sur l'avenir du CFPU en Côte d'Or. La Direction n'a fourni des garanties que pour 1 à 2 années dans l'attente du réaménagement du centre de NOISY LE GRAND (pour le cadre C) et de la décision définitive pour la formation des contrôleurs. On peut donc rester pessimiste sur l'avenir à moyen terme du CFPU de Dijon.

Concernant la formation locale, un catalogue est en cours de diffusion auprès de l'ensemble du personnel. Espérons que le déménagement provisoire du CFPU (10 bd Carnot) ne perturbera pas trop le programme 1999 et que les demandes de formations seront acceptées largement.
- Nettoyage des locaux communs du bâtiment de la rue Sambin : à la demande des personnels travaillant dans ces locaux, la CGT a déposé

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et HUNKELER Sandrine (T. Auxonne).

Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).

Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

une **pétition de 31 signatures pour exiger un minimum d'entretien**. En effet, le hall et les escaliers ressemblent régulièrement à une décharge. Le TPG s'est engagé à nommer une personne pour vérifier le travail de l'entreprise titulaire du marché.

- **Horaires variables à Beaune** : la CGT s'est une nouvelle fois élevée contre la **lenteur de la mise en place des horaires variables**. Nous avons exigé du TPG une date définitive qu'il n'a pu nous fournir. Cependant, mi-avril, le service logistique et budget nous a assuré que les horaires variables seraient effectifs le **15 mai 1999**.
- **Restructuration des Trésoreries de l'agglomération dijonnaise** : la CGT a déposé une **pétition** de 46 signatures des personnels concernés **afin d'exiger la participation des représentants du personnel au groupe de travail**. La CGT conteste la composition actuelle du groupe où seuls sont présents, aux côtés des représentants de l'administration, des cadres A (2 comptables concernés et le président de l'APCTA). Contrairement à ce qu'affirme la Direction, nous ne contestons pas la présence de l'APCTA en tant que représentant d'une catégorie de personnel (les cadres A). Ce que nous contestons c'est que l'APCTA soit la seule à participer au groupe de travail. En fait, la Direction semble faire de ce projet une « affaire exclusive de cadres A ». La CGT a également contesté l'objectif même de la restructuration dont le postulat est le maintien d'une TP à Dijon Nord au détriment éventuellement de 2 RP (Dijon Est et Dijon Ouest). En effet, même si aucune décision n'est prise, la réflexion du groupe de travail s'oriente **vers la disparition d'une RP**.
- **Le schéma directeur informatique** : la CGT a rappelé au TPG qu'il s'était engagé en janvier 1999 à tenir informé les représentants du personnel sur l'**avancement des travaux de la réforme**. Le TPG a promis la tenue d'une telle réunion avant la fin du mois d'avril (réunion finalement fixée au vendredi 30 avril).
- **Le passage à l'an 2000 au Département informatique** : M. BASSERES, Directeur de la DGCP, a envoyé une circulaire aux DI en exigeant une « **disponibilité complète des informaticiens** » du **1^{er} décembre 1999 au 28 février 2000**. Une simulation du passage à l'an 2000 est également prévue pour le week-end du 11 novembre 1999. La CGT a fait part de l'inquiétude des personnels du DI face au risque de ne pas pouvoir prendre de congés durant ces périodes. La Direction locale a prétendu qu'il ne fallait pas interpréter de façon aussi restrictive la circulaire et qu'il était hors de question de réquisitionner les agents. Néanmoins, la CGT a demandé à ce **que le TPG précise par écrit ses intentions suffisamment tôt afin d'éviter tout conflit avec les personnels**.

RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL DES TRESORERIES

Une délégation CGT a rencontré le 18 mars 1999 les personnels des Trésoreries de DIJON SUD et de DIJON OUEST pour évoquer avec eux les problèmes qu'ils rencontrent sur leur lieu de travail.

DIJON SUD : l'ensemble du personnel a été unanime pour se plaindre du **manque d'entretien** des escaliers, du hall et du parking (voir compte-rendu du CTPL au cours duquel la CGT a évoqué ce sujet).

Installée dans des locaux neufs chartés, la Trésorerie de DIJON SUD se caractérise par l'absence de portes (!) entre les bureaux alors que les locaux sont divisés en 6 pièces. Cela se traduit par une mauvaise isolation et de fréquents courants d'air peu agréables pour la santé.

Une ligne téléphonique spécialisée pour le paiement par carte bancaire a été branchée (elle sert une trentaine de fois dans l'année). Cependant c'est le poste qui doit en supporter le coût ce qui est d'autant plus dommageable que les **crédits de téléphone sont très largement insuffisants**.

Nous avons également évoqué avec les personnes présentes les problèmes de la restructuration des trésoreries dijonnaises ainsi que la mise en place de la réduction du temps de travail.

DIJON OUEST : logée dans des locaux neufs et conviviaux, la Trésorerie de DIJON OUEST est directement menacée si le projet de **restructuration des trésoreries en agglomération dijonnaise** est mis en œuvre. Les personnels nous ont d'ailleurs fait part de leur grande inquiétude et du mécontentement des élus des collectivités locales. Le chef de poste nous a confié son appréhension de voir disparaître le poste d'adjoint.

Ici aussi, nous avons débattu de la **réduction du temps de travail** dont les conditions de mise en place constituent la grande interrogation. A la CGT, nous pensons que la réduction du temps de travail doit se faire pour l'emploi et dans des conditions favorables aux agents. C'est donc au terme d'un rapport de force entre le Ministère et le personnel que sera négociée la réduction du temps de travail. **C'est par la volonté de chaque agent des finances que le rapport de force sera en faveur du personnel**.

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON** :